

Esclavage dans les colonies européennes

Bernard SALVAING

RÉSUMÉ

L'économie esclavagiste bascule à la fin du Moyen Âge de la Méditerranée vers l'Atlantique. La plantation sucrière apparaît tout d'abord dans les îles au large de l'Afrique, puis dans les îles de la Caraïbe (où elle atteindra son apogée au XVIII^e siècle, à Saint-Domingue notamment) et au Brésil. Simultanément se développent en Amérique d'autres économies esclavagistes, selon des cycles successifs (café au Brésil, coton aux États-Unis, etc.). La plantation génère une société inégalitaire et compartimentée, où les hiérarchies liées à la *barrière de race* n'empêchent pas une certaine plasticité. L'économie esclavagiste est un étonnant mélange de traits modernes et de traits archaïques.



François-Auguste Biard (1799-1882), L'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. Huile sur toile. 1849. Château de Versailles.

Rythmes de l'économie esclavagiste coloniale

Au Moyen Âge, Venise et Gênes importaient déjà des esclaves, principalement slaves –d'où le mot « esclave » – dont une minorité destinée à l'économie sucrière (Chypre). Après 1453, la traite et l'esclavage basculent de la Méditerranée vers l'Atlantique. Il y a bientôt dix mille Noirs à Lisbonne ; les Portugais développent la culture sucrière à Madère puis à Sao Tomé, les Espagnols aux Canaries. Enfin l'économie esclavagiste gagne l'Amérique : le recours aux Africains est précipité par l'hécatombe des esclaves indiens, que défend le prêtre dominicain Bartolomé de Las Casas. Les Espagnols emploient des Noirs dans les campagnes, les cités andines et les mines

(Potosi). En 1600, à Lima, la moitié de la population est noire. C'est cependant au nord-est du Brésil, en liaison avec l'économie sucrière développée à partir de 1550, que le recours aux esclaves prend un tournant décisif. Jusqu'en 1888, le Brésil en importe au moins un million.

Le cycle suivant commence dans les *Isles*, sous l'impulsion des Hollandais. Un moment maîtres du nord-est du Brésil, ils quittent Pernambouc en 1650 ; certains transitent par la Guadeloupe, la Martinique, les Barbades : leur passage y entraîne l'essor de la canne à sucre, dont la culture remplace celle du tabac - qui à ses débuts avait recouru à un engagisme européen générateur de nombre d'abus. À la fin du xvii^e siècle, les plantations se développent dans les grandes îles (Saint-Domingue ; la Jamaïque). Elles sont à leur apogée au xviii^e siècle où la population servile des îles dépasse le million.

À la même époque, l'économie sucrière est prospère au Brésil (Bahia, Pernambouc) qui développe parallèlement l'économie caféière (Rio, Sao Paulo). Une économie de plantation esclavagiste apparaît aux États-Unis : tabac de Virginie, Maryland, Caroline du Nord ; riz de Caroline du Sud. Après 1790, le Vieux Sud se met au coton, culture principale au xix^e siècle. Jusqu'à 1865, 500 000 esclaves ont été importés aux États-Unis. Après l'effondrement de la production de Saint-Domingue - 40 % de la production mondiale en 1790 - consécutive à la révolte des esclaves, l'économie sucrière se réoriente : repli des Français sur la Martinique et la Guadeloupe, renouveau de la Jamaïque britannique, importance persistante du Brésil.

Les abolitions de l'esclavage dans les colonies - 1833 pour le Royaume-Uni, 1848 pour la France, 1865 aux États-Unis, 1886 à Cuba, 1888 au Brésil - mettent fin à un système qui a conduit à la déportation d'au moins douze millions d'individus.

La plantation

La moitié des esclaves présents dans les colonies travaille dans les plantations. Leur effectif moyen par plantation est variable : trente esclaves dans le Vieux Sud cotonnier des États-Unis, cinquante dans les Petites Antilles sucrières, cent ou plus à Saint-Domingue, où la taille des exploitations augmente à la fin du xviii^e siècle, atteignant en moyenne 261 ha et 215 esclaves, lorsqu'aux cultures s'ajoute la sucrerie.

À Saint-Domingue, en 1666, Alexandre Oexemlin, jeune chirurgien français, observe deux scènes opposées : d'un côté « un magnifique jardin », doté d'une agriculture intensive, offrant aux propriétaires résidents ou métropolitains un mode de vie confortable. De l'autre, de « malheureux nègres nus, n'ayant de vêtement qu'un caleçon, brûlés sans cesse par un soleil ardent ». La population blanche (« habitants », petits propriétaires, professions libérales, petits blancs, artisans) est fort hiérarchisée et diverse, tout comme celle des *libres de couleur*. Il devient courant d'octroyer aux esclaves des plantations, dirigés par un régisseur et des contremaîtres - certains de couleur -, l'usage d'un jardin qui permet au propriétaire de diminuer ses frais de nourriture, tout en donnant à l'esclave une petite marge d'autonomie (c'est le « samedi jardin »).

Sauf dans de rares cas (notamment aux États-Unis), le taux insuffisant de reproduction des esclaves induit des importations croissantes de nouveaux venus, dont les femmes ne forment qu'un tiers. Dans la population blanche également, le nombre de femmes est minoritaire, surtout au début. D'où un métissage - particulièrement répandu en Amérique latine - qui entraîne l'apparition des *libres de couleurs*, dont certains épousèrent des Européennes. Ainsi à la Réunion tout le monde, même les « Blancs », est en réalité de sang-mêlé. Mais la barrière de couleur s'accroît au xviii^e siècle, surtout aux *Isles* où, après 1750, les prérogatives des affranchis sont progressivement rognées.

Les Blancs, très minoritaires dans les *Isles*, sont beaucoup plus nombreux sur le continent sud-américain, où la

barrière de couleur est moins étanche, et aux États-Unis.

L'historiographie récente

Elle continue d'insister sur la dureté du système. Ainsi, au Brésil, la vision, popularisée par l'anthropologue Gilberto Freyre dans *Maître et esclaves* (1933), d'un ordre patriarcal accompagné de relations interraciales moins dures qu'ailleurs, creuset dans lequel se seraient fondus les apports indiens, portugais, africains, pour former la nation brésilienne est aujourd'hui remise en cause. Mais les historiens découvrent aux sociétés coloniales une relative plasticité et reconnaissent aux esclaves une certaine *agency* : capacité de s'approprier des savoirs juridiques qu'ils retournent contre le propriétaire, prégnance des origines africaines malgré la créolisation de la société.

Par ailleurs, la recherche insiste sur la permanence d'un grand *marronnage* (les esclaves noirs fugitifs réfugiés dans des endroits déserts sont qualifiés de « marrons ») dans des zones d'insoumission durable, et d'un petit marronnage endémique (absences de courte durée).

L'économie esclavagiste apparaît comme un mélange de traits modernes (forts investissements, unités d'exploitation de plus en plus grandes, productions de forte valeur ajoutée seules compatibles avec les coûts des transports transatlantiques) et de traits archaïques.

On souligne aujourd'hui la complexité et la diversité des sociétés : celle des Antilles sucrières n'est pas celle de la Réunion, où les cultures vivrières, puis celles des épices, sont importantes, à côté du sucre. Les esclaves des villes et des ports ont une plus grande marge de manœuvre que ceux des plantations. Le poids croissant de la barrière de couleur n'empêche pas les affranchissements.

Le débat relatif à l'impact sur la naissance de la Révolution industrielle de l'accumulation du capital liée au commerce triangulaire reste ouvert.

BIBLIOGRAPHIE

CURTIN, Philip D., *The Rise and Fall of the Plantation Complex*, New York, 1990.

DE ALMEIDA MENDES, Antonio, « Les réseaux de la traite dans l'Atlantique nord (1440-1640) », *Annales ESC*, 2008, vol. 4, p. 739-768.

PLUCHON, Pierre, *Histoire de la colonisation française*, t. 1, Paris, 1991.

RÉGENT, Frédéric, *La France et ses esclaves, de la colonisation aux abolitions, 1620-1848*, Paris, 2012.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/l'europe-et-le-monde/travail-et-migrations-forces-dans-les-colonies-europeennes/esclavage-dans-les-colonies-europeennes>